

Chers licenciés,

Une convention a été signée entre le Président de la Communauté de Communes de Lézignan et notre Association afin de bénéficier deux fois par semaine d'un terrain de tennis couvert à la Halle de sports de Lézignan.

Le prêt de cette infrastructure est une opportunité pour notre club, il est conseillé de l'utiliser le plus fréquemment possible afin de conserver les tranches horaires qui nous ont été attribuées.



HALLE DE SPORTS. Gymnase Louis TOURNIER. Avenue Ferdinand BUISSON

Disponibilités du gymnase :

Le Jeudi de 18 à 20 h 00

Méthode de réservation :

Pour accéder au gymnase, il faut que les sportifs soient licenciés, et qu'au moins une personne le soit à Argens.

De plus, tout jeune de moins de 16 ans devra être accompagné d'un adulte.

Faire sa réservation auprès de Nathalie LEHMANN au : **06 22 76 02 76 / 04 68 27 47 96**

ou par mail : **nat.lehmann@free.fr**

Ne pas oublier de prévenir en cas d'annulation de réservation.

Si un licencié désire réserver deux fois de suite, la deuxième réservation devra se faire dans les dernières 24 heures afin de laisser la possibilité à tous de s'inscrire.

Sur place :

Le concierge (**M. Rougé**) vous accueillera et vous demandera les licences avant de vous laisser profiter des équipements.

Pour finir, je compte sur le civisme de tous pour respecter le matériel qui est mis à notre disposition.

Avec cet accord, j'engage ma responsabilité afin que chacun puisse jouer au tennis dans d'excellentes conditions.



Le Président
Christophe LEHMANN